

Décision 2023/27



Attribution du marché public à procédure adaptée de fournitures d'une faucheuse-débroussailleuse pour la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis

La présente consultation a pour objet la fourniture d'une faucheuse-débroussailleuse en montage arrière sur tracteur d'une puissance de 80 CV et de reprise d'ancien matériel – un broyeur d'accotement de marque VIGOLO, modèle SGE2 160 220, livré en mars 2022.

Le marché public est conclu à compter de la date d'admission effective de faucheuse-débroussailleuse pour toute la durée de garantie prévue par le titulaire.

Le titulaire s'engage à livrer la faucheuse-débroussailleuse début avril 2024.

Les plis des candidatures et des offres étaient à déposer avant le 27 novembre 2023, 12h00. Trois plis ont été reçus de :

- La société NOREMAT avec une offre à hauteur de 34 560 € HT ;
- La société NORD AGRI 33 000 € HT;
- La société CASA SERVICE MACHINES pour 22 100 € HT.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 29 novembre 2023 à 09h30 afin de donner un avis sur l'attribution du présent marché public. Elle a attribué les points totaux suivants : 85,58 points pour NOREMAT, 83,85 points pour NORD AGRI et 48,35 points à la société CASA SERVICE MACHINE. En sus, de préciser que les offres de NORD AGRI et de CASA SERVICE MACHINE ne propose pas un châssis sur poutre (obligation contractuelle), mais des attelages en trois points avec triangle stabilisateur.




Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,

En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

DÉCIDE

Conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le marché public à procédure adaptée de fournitures d'une faucheuse-débroussailleuse pour la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis à la société NOREMAT pour un montant de 34 560 € HT et 41 472 € TTC.

Décision 2023/27 - suite

<p>Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 01/12/2023 Publication le 01/12/2023 Vu, Le Président – Serge SIMEON</p> 	<p>Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 01/12/2023 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
--	---

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2023_27
Objet :	Décision 2023/27 Portant attribution du marché public à procédure adaptée de fournitures d'une faucheuse-débroussailleuse pour la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-01 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20231201-DEC2023_27-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20231201-DEC2023_27-AU-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Autre document) Nom original : DEC2023.27.pdf Nom métier : 99_AU-059-200030633-20231201-DEC2023_27-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	397.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 décembre 2023 à 14h33min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 décembre 2023 à 14h33min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 décembre 2023 à 14h33min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 décembre 2023 à 14h43min54s	Reçu par le MI le 2023-12-01